

Produits de la pêche : une balance commerciale excédentaire de 157,2 MD

En dépit de la pandémie de Covid-19, la balance commerciale de la pêche et de l'aquaculture a enregistré, au cours des neuf premiers mois de 2020, un excédent de 157,2 millions de dinars (MD), soit une hausse de 2,4 %.

La production de la pêche et de l'aquaculture a atteint, à fin septembre 2020, environ 88,9 mille tonnes contre 111,1 mille tonnes, au cours de la même période de l'année précédente, selon les chiffres du ministère de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche.

La production de l'aquaculture s'élève, au cours des neuf premiers mois de 2020, à 11,6 mille tonnes contre 17,7 mille tonnes, au cours de la même période en 2019.

De même, la production des activités de la pêche a atteint, à fin septembre 2020, environ 77,4 mille tonnes. Et ce, contre 93,5 mille tonnes au cours de la même période de l'année dernière.

D'après le ministère de l'Agriculture, cette baisse de production est expliquée par la réduction du nombre de sorties de l'activité de pêche en mer. Et ce, en raison de la pandémie de Covid-19.

Baisse des exportations

A fin septembre 2020, les quantités exportées des produits de la pêche ont atteint 16319,1 tonnes pour une valeur de 343,8 MD. Et ce, contre 20384,8 tonnes et une valeur de 415,8 MD, au cours de la même période de l'année précédente. Soit une baisse de 4065,7 tonnes en termes de quantité et de 72 MD en termes de valeur.

En effet, la diminution en valeur est due à la baisse des prix de vente à l'export en raison de la faible demande, notamment, au cours de la première vague de la Covid-19 et la réduction des exportations des crustacés notamment, la sèche et le calamar respectivement de 405,7 tonnes et 1045,4 tonnes; avec une chute de valeur estimée à 12,5 MD et 23,5 MD.

De même, les exportations de production aquacole, essentiellement la daurade, ont également baissé de 42,4%. Et ce, pour se situer, à fin septembre 2020, à 1207 tonnes.

Notons que les quantités exportées des crabes ont régressé, à fin septembre 2020, de 632,4 tonnes d'une valeur de 3,5 MD.

En contrepartie, les exportations du thon frais ont augmenté, d'environ 787,7 tonnes (126,4%) au niveau du volume et de 33,3 MD (+93%) en valeur.

Par ailleurs, les importations de la pêche ont atteint, à fin septembre 2020, environ 40533,8 tonnes pour une valeur de 186,6 MD contre 48221,5 tonnes et une valeur de 262,3 MD, à fin septembre 2019. Soit une baisse de 7687,7 tonnes en termes de quantité et une diminution de 75,7 MD en termes de valeur. Cette régression est due essentiellement, à la baisse des importations du thon congelé destiné à la production en termes de quantité (9448,4 tonnes) et en termes de valeur (51,6 MD)..

Lien article :

<https://www.leconomistemaghrebin.com/2020/11/24/produits-de-la-peche-une-balance-commerciale-excedentaire-de-1572-md/>